

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[La correspondance croisée entre François Guizot et Dorothée de Lieven : 1836-1856](#)[Collection](#)[1850-1857 : Une nouvelle posture publique établie, académies et salons](#)[Collection](#)[1851 \(1er janvier-10 novembre\) : Guizot observateur des jeux de tensions entre le Président et l'Assemblée](#)[Item](#)[Val-Richer, Dimanche 5 octobre 1851, François Guizot à Dorothée de Lieven](#)

Val-Richer, Dimanche 5 octobre 1851, François Guizot à Dorothée de Lieven

Auteurs : **Guizot, François (1787-1874)**

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Les mots clés

[Bonaparte, Charles-Louis-Napoléon \(1808-1873\)](#), [Discours du for intérieur](#), [Femme \(politique\)](#), [Politique \(Analyse\)](#), [Politique \(Angleterre\)](#), [Politique \(France\)](#), [Réception \(Guizot\)](#)

Relations entre les lettres

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

Présentation

Date 1851-10-05

Editeur de la fiche Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Information générales

Langue Français

Cote 3103-3104, AN : 163 MI 42 AP Papiers Guizot Bobine Opérateur 14

Nature du document Lettre autographe

Support copie numérisée de microfilm

Etat général du document Bon

Localisation du document Archives Nationales (Paris)

Transcription

Val Richer, Dimanche 5 Oct. 1851

Changarnier voudrait bien vous enrôler dans sa candidature. Je ne sais ce qui sera

utile, et possible dans les derniers moments. Quant à présent tenez pour certain qu'il n'y a dans le grand public, que trois candidatures sérieuses. Louis Napoléon, de Prince de Joinville, et Ledru Rollin, les trois inconstitutionnelles. Tant la France respecte la Constitution ! Toute tentative pour produire en ce moment une autre candidature la perdrait. Il en arriverait ce qui est arrivé de celle du Prince de Joinville qui a infiniment plus perdu que gagné à être mise en avant si longtemps d'avance. Il y a des forces et des chances qu'il faut réserver, comme ressource de la dernière heure. Je ne sais si Changarnier sera, une de ces chances là. Cela se peut. Et cela ne se pourra plus s'il est mis en scène et ballottée dès à présent.

Plus je vis, plus je prends en mépris l'impatience ; c'est la mère des trois quarts des sottises. Que sert aussi à Changarnier, de faire un tel étalage de son humeur contre Berryer, Falloux, Molé, et même moi qui suis ici dans mon coin ? Pourquoi nous fait-il attaquer tous les jours dans son journal, le Messager de l'Assemblée ? Que ne ménage-t-il Berryer comme il ménage Thiers qu'il semblerait ne pas devoir ménager du tout puisqu'il soutient que, lui Changarnier, n'est-pas du tout Orléaniste, et puisque Thiers, est bien plus encore que Berryer opposé à sa candidature ? Il ne faut pas être si agressif d'un côté et si timide de l'autre. Il ne faut pas surtout, quand on aspire à un grand résultat, se mettre mal patiemment avec les grands chefs, des grands partis pour n'être bien qu'avec les chefs des coteries dissidentes, comme M. Nettement ou tels autres, qui font beaucoup de bruit dans les journaux de peu d'abonnés ou dans les couloirs de l'Assemblée où l'on ne fait rien que bavarder, mais qui n'exercent en définitive aucune action réelle, ni sur les dispositions, des masses, ni sur les votes législatifs.

Je ne peux pas répéter les mêmes mots ; tout cela, c'est de l'impatience, de la boutade ; ce n'est pas de la politique. Changarnier peut avoir des chances éventuelles et qui, à un moment donné, peuvent devenir grandes ; et les galavaude, et les perd en voulant les fixer et les proclamer dès aujourd'hui. Il commet la même faute qu'il reproche à ceux qui lui demandent de se déclarer ouvertement et sur le champ pour Henri V. On sert aussi mal l'avenir de Changarnier, en disant aujourd'hui : " Changarnier est mon président. " qu'il servirait mal, lui-même l'avenir de Henri V en disant : " Henri V est mon roi. "

La correspondance de Lord Londonberry avec le Président sur Abdel Kader est fabuleuse d'impertinence et de niaiserie. Et c'est pour un chef d'Etat, une situation pitoyable que de se croire obligé d'y répondre si sérieusement. On sent là dessous les ménagements pour le grand salon de Park-Lane, dans le passé et peut-être aussi dans l'avenir. Toute cette affaire est parfaitement simple ; le général Lamoricière a fait une convention avec Abdel Kader ; M. le duc d'Aumale l'a ratifiée. Ils étaient bien les maîtres d'accepter ce qu'Abdel Kader leur proposait et de lui donner leur parole ; mais ils n'avaient nul droit d'engager la parole et la conduite du gouvernement. J'ai refusé de ratifier la parole de M. le Duc d'Aumale et du général Lamoricière. C'était mon droit, et j'ai dit dès lors et je maintiens aujourd'hui, que j'ai bien fait d'en user comme j'en ai usé. Que M. le Duc d'Aumale et le général Lamoricière usent le droit de se plaindre et de donner leur démission. Je le reconnaiss. Leur démission eût été pour moi un embarras ; mais je l'aurais certainement acceptée plutôt que de relâcher Abdel Kader. Je ne sais pas ce qu'ils ont écrit ; mais si lord Londonderry publie leurs lettres, ils n'ont qu'une chose à faire c'est de reporter sur moi la responsabilité du refus de ratification de la parole qu'ils avaient donnée. Ils seront dans la vérité des principes et des faits. Il leur restera, j'en conviens, l'embarras de n'avoir pas donné leur démission. Est-il vrai, comme le dit le Messager de l'Assemblée, que Lord Palmerston lui-même ait écrit au président pour Abdel Kader ? Je ne puis le croire tant ce serait inconvenant. Je

suppose que le messager se sera mépris et aura attribué à Lord Palmerston une des lettres du marquis de Londonderry.

10 heures et demie

Je suis bien aise que les légitimistes soient si décidés. Ils ont raison, comme honneur et comme succès. Adieu, Adieu. G.

Citer cette page

Guizot, François (1787-1874), Val-Richer, Dimanche 5 octobre 1851, François Guizot à Dorothée de Lieven, 1851-10-05

Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Consulté le 31/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Guizot-Lieven/items/show/4089>

Informations éditoriales

Date précise de la lettre Dimanche 5 oct. 1851

Destinataire Benckendorf, Dorothée de (1785?-1857)

Lieu de destination Paris

Droits Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0.

Lieu de rédaction Val-Richer (France)

Notice créée par [Marie Dupond](#) Notice créée le 12/04/2022 Dernière modification le 18/01/2024

3103

Un Récit - Dimanche 5 Oct. 1851

Chaugarnier voudrait bien vous
arrêter d'au^r la candidature. Je ne sais ce
qui sera utile et possible d'au^r les derniers
moments. Quant à présent, tenez pour certain
qu'il n'y a, dans le grand public, que trois
candidatures, suivies d'au^r Napoléon, le
Prince de Joinville et Léon Gambetta, les trois
inconstitutionnelles. Tant la France respecte
la Constitution ! Toute tentative pour produire
ce ce moment une autre candidature la
perdrait. Il en arriverait ce qui a arrêté
de celle du Prince de Joinville qui a infinité
plus perdu que gagné à être mis en avant
si longtemps d'avance. Il y a de fortes et de
chances qu'il failt redoubler comme réussie
de la dernière heure. Je me fais Si Chaugarnier
sera une de ces chances, cela se peut.
Et cela ne se pourra plus s'il est mis en
scène et balotté d'au^r présent. Plus je vis,
plus je me rends au mieux l'impatience ; et
la mire de trois quarts de l'heure.

6

Les sont aussi à Chouaouries au faire entier
échafage de son bonheur contre Berruyer, Tullouy,
Malo, et même moi qui suis ici dans mon
sain ? Pourquoi nous fait-il attaquer tous
les jours dans son journal le Message de
l'Assemblée ? Qui ne ménage à t. Berruyer
comme il ménage Miller qui tombéroit ne
pas devrait me mager du tout puisqu'il
soutient que, lui Chouaouries n'est pas des
parties colonialiste, et puisque Miller est bien
plus enroué que Berruyer, appose à sa
candidature ? Il ne faut pas être si agressif
d'un côté et si timide de l'autre. Il ne
faut pas surtout, quand on aspire à un
grand résultat, se mettre mal patiemment
avec de grands chefs de grands partis,
pour n'être bien qu'avec les chefs des petits
dissidentes comme M. Nelly ou le plus
autre, qui sont beaucoup de troué dans
les jettreaux de peu d'abome, ou dans
les couloirs de l'Assemblée où l'on ne fait
rien que bavarder, mais qui n'opposent
en définitive aucune action réelle, si ce n'est

les dispositions des matins, où tous les volez
négociatifs. Je me permis pas de répéter le même
mot ; tout cela, c'est de l'imposture, de la
bouteille ; ce n'est pas de la politique. Chouaouries
peut avoir des chances éventuelles, et que, à
ce moment donné, peuvent devenir grandes,
et les gâterait-on si les partis en avaient la
fiz et si les grecques des aujourd'hui, de
l'enneté la même faute qu'il reproche à ceux
qui lui demandent de se déclarer ouvertement
et d'aller le champ pour Henri V. On leur ari
mal l'avis de Chouaouries en disant
aujourd'hui : « Chouaouries est mon Président »
qu'il soit tout de même l'avoir de Henri V.
en disant : « Henri V n'est mon Président ».

La correspondance de lord Lansdowne
avec le Président des Aléet Haddi est favorable
d'imposture et de virginité. Si tel, pour
un chef d'état une situation pitoyable que de
se croire obligé d'y répondre si socialement.
On voit là dessous la manigance pour le
grand balon de Park-Dane, dans le passe et
présent. On voit aussi dans l'avenir. Toute cette affaire
est parfaitement simple ; le général Lansdowne
a fait une convention avec Abdellah, M. le

duc d'Alençon l'a ratifiée. Il a écrivu bien les
maitres d'escu de ce qu'AbdelKader leur proposait
et de lui donner leurs paroles ; mais le négociant
nul n'eût engagé la parole, et la conduite
du Gouvernement, j'ai refusé de ratifier
la parole de M^{me} le duc d'Alençon et du
général Lamoricière. C'était mon droit, et
j'ai dit dès lors et je maintiens aujourd'hui,
que j'ai bien fait d'en user comme j'en ai usé.
Que M^{me} le duc d'Alençon et le ^{gouvernement} ^{l'ont} ^{ratifiée}
le droit de se plaindre et de dormir leurs
démission, je le reconnous. Leur démission
est pour moi un embarras ; mais je
l'aurais certainement acceptée plutôt que de
relâcher AbdelKader. Je ne fais pas ce qu'il
me écrit ; mais si lord ^{l'ancien} ^{Lord} ^{Guizot} publie
leurs lettres, il n'aura qu'une chose à faire,
c'est de reporter sur moi la responsabilité
du refus de ratification de la parole qu'il
avait donné. Il se rassurera dans la rectitude
des principes, et des faits. Il leur redira
j'en suis sûr, l'embarras de n'avoir pas
donné leurs démission.

Est-il vrai, comme le dit le message
de l'ambassade, que lord Palmerston lui-même

3124

est l'ont un Président pour AbdelKader ? Je ne
peux le croire, sans ce serait inconvenant. Je
suppose que le message le sera même, et sera
attribué à lord Palmerston ou à ses lettres, du
marquis de Londonderry.

10 heures et demie

Je suis bien aise que le legitimiste veuille si
bien. Ils ont raison, lorsque homme et femme
s'aiment. Adieu, adieu.

3